



CONCOURS JEUNES DE QUALITE 2012

Programme sur l'excellence

Qu'ils Créent...

Qu'ils Innovent...

Qu'ils Investissent ...

Le Lions Club International

leur dédie ce **CONCOURS**



Objet du Concours

Mettre en valeur les plus méritants ...

Ce concours est ouvert aux jeunes ou groupes de jeunes de 18 à 30 ans. Ils doivent avoir accompli un projet, une action dans le cadre de leur vie professionnelle ou de tous les jours, ou encore faire état obligatoirement d'un projet engagé.

C'est une occasion pour les Lions de se faire valoir une nouvelle fois.

Ils récompenseront des jeunes qui, par leurs actions ou leurs projets d'améliorer la qualité du cadre de vie, méritent une reconnaissance.

Alors que nous aurions tendance à les oublier, les jeunes qui se réalisent dans leur vie active par leur courage et leur détermination doivent être reconnus et récompensés par leurs pairs et notamment par les **Lions**.

Nous nous devons de les encourager, de les soutenir, car le sens des responsabilités est souvent bien difficile à acquérir et surtout à garder, les craintes de la concurrence, la peur des marchés, l'appréhension des épreuves font aussi partie intégrante de leur enthousiasme

Alors qu'ils ne sont qu'au début de leur vie professionnelle, ou à la fin de leurs études nous devons les encourager et participer à leur essor.

Les candidats seront au préalable recrutés par les clubs, ces derniers deviendront ainsi les parrains de ces jeunes.

Les lauréats bénéficieront d'un soutien de communication.

Les lauréats seront récompensés.

Le montant des récompenses, fixé par le Gouverneur, est de :

1° prix	2 000.00 €
2° prix	1 000.00 €
3° prix	500.00 €



Présentation du concours

Qui peut participer ?

Les candidats doivent résider dans la zone d'influence du district Ile de France Est (Essonne, Seine et Marne, Seine Saint Denis et Val de Marne), ils doivent avoir entre 18 et 30 ans à la date de la présentation du dossier et avoir réalisé un projet ou une action remarquable qui démontre l'enthousiasme, le sens créatif et la viabilité du concept.

Quels sont les projets qui peuvent être présentés ?

Il n'y a pas de critères prédéfinis à l'étude des candidatures. Seuls seront pris en considération les dossiers ayant fait preuve de réalisation, d'originalité, de prise de conscience, et du courage du candidat.

Comment et quand participer ?

Pour participer au concours, il suffit de présenter le dossier de candidature faisant état de l'avancée du projet qui semble sortir particulièrement des sentiers battus et qui montre le sens des responsabilités du candidat.

Que doit fournir le candidat ?

Le candidat doit joindre à son dossier de candidature tout document ou objet permettant au jury de mieux appréhender le concept. Il peut être accompagné de courriers de proches témoignant la réalisation de cet acte.

Le Club Parrain ?

Le Club Parrain doit accueillir le candidat à chaque fois que ce dernier le sollicite. L'aide et la réflexion à la préparation du dossier peuvent être d'un grand secours. Suivre le candidat dans l'évolution de son concept.

Le Jury ?

Un dossier explicite permettra au jury une plus grande visibilité tant sur le candidat que sur son objectif atteint ou à atteindre.

Remise du dossier ?

Pour procéder à l'examen de chacun des concurrents les dossiers seront adressés par le club parrain à :

Lions Club International - District Ile de France Est,
À l'attention de Carla Detchenique
108 ave de la République - 94700 Maisons Alfort
au plus tard le **31 mars 2012**



Règlement

Article 1 - Objectif

Ce prix est destiné à promouvoir, encourager et récompenser de Jeunes Talents créatifs cherchant à s'engager dans la recherche, l'amélioration de la qualité de vie, l'évolution de la société, la création artistique, l'innovation scientifique, la valorisation personnelle...

Article 2- Objet

Le concours récompensera les candidats (jeune ou groupe de jeunes) ayant réalisé, ou encore fait état obligatoirement d'un projet engagé.

Article 3 - Les participants

Pour participer au concours, les candidats doivent résider ou travailler en Ile de France, avoir de 18 à 30 ans, les dossiers doivent être remis auprès d'un membre du Lions Club International ou par courrier adressé au district et ce dans les délais impartis. **Le dossier doit comprendre :**

- ▶ Une copie de la pièce d'identité
- ▶ Une photo d'identité
- ▶ Un justificatif de résidence
- ▶ Le règlement du concours signé
- ▶ Le bulletin d'inscription
- ▶ Les motivations concernant le choix du concept
- ▶ Les pièces justificatives en rapport à l'activité ainsi que photos, audiovisuel...

Seront acceptés certains documents enregistrés sur support informatique

Article 4 - Date limite de dépôt des candidatures

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **31 MARS 2012**. Les dossiers déposés hors délais seront refusés par le jury.

Article 5 - Attribution et remise des Prix

Les candidats seront jugés sur le choix du sujet, l'originalité, la faisabilité, la qualité technique, la présentation, le respect du règlement.

Article 6- Le jury

Le jury est composé, des chargé(e)s de mission, de la déléguée nationale jeunesse, et de deux membres du Cabinet désignés par le Gouverneur. Le jury décidera souverainement, à huis clos et sans appel. Les résultats seront communiqués aux candidats ainsi qu'aux clubs ayant contre signé le dossier.

Article 7- Remise des prix

Les prix seront remis aux lauréats par le Lions Club International lors du congrès de printemps.

Article 8 - Acceptation du règlement

Les candidats déclarent accepter le présent règlement sans réserve aucune.

Article 9 - La communication sur le concours

Les candidats et les lauréats acceptent également que les organisateurs, les partenaires, les médias sensibilisés par l'opération fassent mention de leur identité et de leur participation.

Article 10 - Droit des candidats

En application de la loi du 6 janvier 1978, les candidats ont un droit de regard sur leur dossier, ainsi que sur les rectifications ou oppositions éventuelles.

Fait à _____ le _____

Lu et approuvé

Signature du candidat _____



Concours Jeunes de Qualité 2011 - 2012

Bulletin d'Inscription

CLUB : **LIONS CLUB ST MAUR ALLIANCE**

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____

E-mail : _____ Site Internet : _____

Présenté par : _____

Membre du Lions de : **ST MAUR ALLIANCE**

Votre situation (étudiant, salarié, dans la vie active....)

Description de l'action que vous avez menée à son terme :

Vous avez un projet personnel, professionnel... lequel ?:

Votre motivation pour participer au Concours Jeunes de Qualité :

Fait à _____ Le _____

Lu et approuvé

Signature du candidat

Signature du Club Parrain